

No d'activité : 99244

Dermatologie et rhinite allergique

Vendredi 13 mars 2026 de 08:30 à 11:45



Webinaire



Président de séance
Dre Nathali Gomez

Message des organisateurs

INSCRIPTION OBLIGATOIRE : <https://events.teams.microsoft.com/event/09e69b67-6a82-4440-8570-1efeed3a7f4a@fed3c830-2604-4194-a341-74bfe341a6e4>

Horaire

08:30 - 10:30

Dermatologie (pot pourri)

Dre Cynthia Eid

10:30 - 10:45

Pause

10:45 - 11:45

Rhinite allergique

Dr Reza Alizadehfar

Objectifs

Dermatologie (pot pourri).

À la fin de la présentation le participant sera en mesure de :

1-Acné : "Face à l'acné!"

- a. Expliquer la physiopatho de l'acné
- b. Reconnaître le poids psychosocial de l'acné
- c. Diagnostiquer l'acné chez des patients de plusieurs phototypes
- d. Traiter efficacement l'acné en première ligne

2-Alopécies "La perte des cheveux, quel cauchemar!"

- a. Établir un diagnostic différentiel systématique des pathologies du cuir chevelu
- b. Investiguer judicieusement
- c. Proposer un traitement en première ligne
- d. Reconnaître le fardeau et la détresse psychologique chez certains patients avec ces conditions
- e. Référer en spécialité en temps opportun

Rhinite allergique

Après ce programme, les participants seront en mesure de :

La rhinite allergique: du diagnostic au traitement

- a. Identifier les symptômes et le diagnostic différentiel.
- b. Résumer les stratégies de prise en charge.
- c. Discuter des principales options thérapeutiques (adultes et pédiatriques)
- d. Optimiser le traitement, incluant quand référer au spécialiste et l'immunothérapie.

Évaluation



Une fois l'activité terminée, veuillez l'évaluer à partir de ce code QR. Vous recevrez également un lien après l'activité.

Accréditation

La Fédération des médecins omnipraticiens du Québec, organisme pleinement agréé en formation continue par le Collège des médecins du Québec, reconnaît 3,00 heure(s) d'activité reconnues au sens du Règlement sur la formation continue obligatoire des médecins du CMQ, soit 3,00 heure(s) de catégorie A et 0,00 heure(s) de catégorie B (AEEP). Le Code d'éthique en DPC du Conseil québécois de développement professionnel continu des médecins (CQDPCM) doit être respecté (www.cqdpcm.ca).

Cette activité bénéficie d'une subvention à visée éducative de Bausch Health Canada Inc

Cette activité est admissible aux allocations du fonds de formation ou au ressourcement.

Tous les participants sont invités à se créer un compte au www.fmoq.org en cliquant sur « se connecter ». Ce compte vous permettra de remplir l'évaluation de l'activité au <https://evaluation.fmoq.org> ainsi que de télécharger votre attestation de participation (des frais pourraient être exigés pour les professionnels de la santé autres que médecins et résidents) à <https://padpc.fmoq.org>